



Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail du 16 mai 2013

1. Programme d'intervention du CHST 2013 :

Le programme annuel de prévention des risques professionnels (le PAP) provient du document unique d'évaluation des risques professionnels (le DUERP).

Ce document unique est le fruit d'un travail collectif. Dans chaque unité de travail, les agents, ont recensé et évalué les risques qui se présentent lors de leur activité.

Il en ressort 3 grands groupes de typologies de risques :

. Ambiances physiques : cela représente souvent des situations d'inconfort qui pèsent sur le quotidien. Il s'agit souvent de problème d'éclairage, de nuisances sonores.

. Psycho-sociaux : les RPS(Risques Psycho Sociaux) en forte augmentation par rapport en 2012 révèlent l'existence de tension dans les services. C'est une réalité qui remet en cause le mode d'organisation, le sens du travail.

. Organisationnels : l'essentiel des observations porte sur les transports de fonds et la situation des « petits postes ». Il existe aussi, un problème au centre des finances de Tarbes concernant le stationnement et les problèmes de circulation.

La Direction a analysé, identifié et hiérarchisé les risques professionnels à traiter en priorité. Le PAP propose donc les actions de préventions pour cette année.

Pour la CGT, ce document unique porte des exigences revendicatives sur l'environnement et sur l'organisation du travail. Il est donc nécessaire d'utiliser cet outil pour répondre aux attentes des agents.

C'est pourquoi, en séance, le PAP, a évolué notamment en précisant les actions envisagées.

La CGT a insisté sur deux points. Tout d'abord, la mise en œuvre des actions doit faire l'objet d'un suivi régulier. Ensuite, la notion de résultat est primordiale dans l'élaboration du PAP et donc, la notion des moyens alloués se pose. Quels vont être les moyens financiers mis à disposition pour appliquer les mesures préconisées ?

Dans un contexte de restriction budgétaire, il sera difficile de respecter tous les engagements.

Les actions recensées pointent des urgences, la campagne DUERP-PAP permet une expression des agents sur la réalité de leur vie au travail et reste un outil pour exiger d'autres orientations, des moyens supplémentaires.

Les représentants CGT ont voté pour ce PAP modifié en séance.

2. Mise en ligne des registres de santé et sécurité :

Les registres hygiène et sécurité dématérialisés vont être mis en ligne sur la base du logiciel "maison" utilisé dans l'Aveyron qui rallie tous les suffrages (O.S. et Administration).

La DDFIP 65 doit en premier lieu demander à son homologue de l'Aveyron l'autorisation d'utiliser le logiciel, le transfert et la mise en place sont de la compétence de la Cellule Micro Informatique.

3. Signalétique de la présence d'amiante dans les services :

Comme vous avez pu le constater au CFP de Tarbes, les pictogrammes signalant la présence d'amiante dans les dalles et colles ont été affichés dans tous les bureaux concernés.

Les demandes de fiches d'exposition, suite aux travaux non sécurisés de fin 2004 au CDI de Tarbes, retrouvées dans les archives syndicales, ont été remises en séance à Madame La Présidente pour classement au dossier des agents.

4. Le programme d'intervention 2013 :

Le CHSCT a décidé d'engager des dépenses (2^{ème} tranche) à hauteur de 28 914,38€.

Finally, la rénovation du CFP de Lannemezan, le cloisonnement de ICE, la permutation d'une porte box CFP de Tarbes et le problème thermique au CFP Lourdes seront pris sur des crédits de fonctionnement sachant que la Direction a reçu 150 000€ de crédits supplémentaires.

Quant aux fontaines à eau, la CGT a demandé un bilan sur leur utilisation et la possibilité d'en supprimer certaines pour réduire le coût de l'entretien de ces machines.

Vous trouverez ci-joint, la répartition des crédits par services.

5. Visite du CHSCT, le 23 mai, dans le service de comptabilité à la DDFIP :

En séance, la Direction, a requalifié le niveau de risques psychosociaux à la lecture des observations des agents. Les agents ont interpellé la direction en exposant leur souffrance au travail (le DUERP).

Le CHSCT a donc programmé une visite de ce service avec tous les acteurs de la prévention qui composent cette instance.

Lors de cette rencontre, tous les agents se sont exprimés sur leur quotidien, sur l'impact des réformes successives, sur les diverses tentatives de réorganisation et sur les suppressions d'emplois.

Le CHSCT a fait 3 propositions afin de permettre de rétablir un dialogue et de permettre une amélioration de leur condition de travail :

- Intervention du médecin de prévention
- Possibilité d'aménagement du service.
- Création d'un espace de dialogue sous forme d'un audit permettant de faire sereinement un état des lieux.

Pour la CGT, il n'est pas question d'apporter des solutions toutes faites sur l'organisation du travail mais bien de mobiliser l'ensemble des agents afin d'élaborer des réponses collectives sur l'organisation du travail. La réorganisation ne peut pas se faire sans les agents, leurs propositions doivent être prises en compte.

La CGT sera attentive sur ce processus initié par le CHSCT et proposera de rencontrer l'ensemble des agents sous forme d'une heure mensuelle d'information.

En effet, ce service cristallise à lui seul une grande partie des maux et ressentiments que l'on retrouve dans tous les services de la DDFIP.

Vos représentants CGT présents au CHS : Bernard Fourcade, Jean-Michel Hangar, Marc Maisonneuve, Didier Vergé.

